



Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé des
Transports, de la Mer et de la Pêche

Paris, le lundi 14 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Alain VIDALIES lance la semaine de sensibilisation
à la sécurité des agents intervenant sur les routes :
« Ensemble, ne rendons pas son métier mortel »**



**JE TRAVAILLE
POUR VOUS
ATTENTION
A MOI**

Près de 5 000 agents des Directions interdépartementales des routes (DIR) travaillent jour et nuit pour améliorer la sécurité des usagers et leur garantir les meilleures conditions de circulation. Mais leur métier est rendu dangereux par le comportement de certains conducteurs.

Depuis 2006, neuf agents ont ainsi perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, dont deux en 2015, et une quinzaine sont blessés chaque année.

Ces accidents sont très souvent causés par l'imprudence, une vitesse excessive, le non respect des distances de sécurité et un manque de vigilance lié à la somnolence ou à l'usage de distracteurs au volant.

Afin de maintenir la mobilisation et de poursuivre le travail de pédagogie auprès des conducteurs, les DIR organiseront sur leur territoire, comme chaque année, des opérations de sensibilisation pour la sécurité de leurs agents pendant la semaine du 14 au 18 septembre 2015.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie

26 opérations se dérouleront ainsi sur l'ensemble de la métropole. Le ministère chargé des Transports, en partenariat avec Radio France, accompagnera, pendant cette semaine, ces opérations locales par une campagne de communication radio pour faire évoluer le comportement des conducteurs et faire prendre conscience qu'une conduite inadaptée met en danger la vie des agents qui interviennent sur les routes et autoroutes.



Retrouvez aussi le film pédagogique en ligne « Trop vite. Trop près. Trop tard. » : http://www.dailymotion.com/video/x19uhuw_trop-vite-trop-pres-trop-tard_news

Les Directions interdépartementales des routes « au service de tous ceux qui roulent »

Les onze DIR sont chargées de l'entretien, de l'exploitation, de la modernisation et du développement du réseau routier national. Ce sont elles qui au quotidien travaillent pour offrir aux usagers le même service sur un itinéraire homogène. Elles ont pour missions la surveillance du réseau, la gestion du trafic, l'information routière, les interventions lors d'accidents, le bon état des routes notamment en période hivernale. Elles ont également en charge l'entretien des chaussées et de leur dépendances (accotements, fossés, bassins, plantations), des aires de service, des ouvrages d'art (ponts, viaduc, tunnels, murs), des équipements de la route (signalisations, dispositifs de retenue, dispositifs de surveillance).

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr